

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	190 581
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	3 286
Actions - cotées	R0110	3 286
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	152 811
Obligations d'État	R0140	49 786
Obligations d'entreprise	R0150	85 098
Titres structurés	R0160	17 927
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	33 403
Produits dérivés	R0190	1 081
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	12 687
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	4 295
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	4 295
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	4 295
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	477
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	1 315
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4 697
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	214 053

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	122 915
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	122 915
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	112 571
Marge de risque	R0680	10 345
Provisions techniques UC et indexés	R0690	13 544
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	12 395
Marge de risque	R0720	1 149
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	7 817
Passifs d'impôts différés	R0780	5 567
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	479
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	493
Autres dettes (hors assurance)	R0840	605
Passifs subordonnés	R0850	5 471
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	5 471
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	156 891
Excédent d'actif sur passif	R1000	57 163

Raiffeisen Vie

S.05.02.01 - 02

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		CO220	CO160	CO170	CO180	CO280
	R1400		BE	DE	FR	
Primes émises						
Brut	R1410	21 525	274	316	335	22 449
Part des réassureurs	R1420	1 535	23	27	28	1 612
Net	R1500	19 990	251	289	307	20 837
Primes acquises						
Brut	R1510	22 072	281	324	344	23 020
Part des réassureurs	R1520	1 538	23	27	28	1 616
Net	R1600	20 534	258	297	315	21 404
Charge des sinistres						
Brut	R1610	8 298	39	38	30	8 405
Part des réassureurs	R1620	529	8	9	10	556
Net	R1700	7 769	32	29	20	7 849
Variation des autres provisions techniques						
Brut	R1710	8 169	206	198	242	8 815
Part des réassureurs	R1720	183	3	3	3	193
Net	R1800	7 985	203	195	239	8 622
Dépenses engagées	R1900	2 066	27	30	31	2 155
Autres dépenses	R2500					
Total des dépenses	R2600					

Raiffeisen Vie

S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Total (santé similaire à la vie)	
			Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties						
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010											
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020											
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque												
Meilleure estimation												
Meilleure estimation brute	R0030	81 179			12 395			31 392			124 965	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080							4 295			4 295	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	81 179			12 395			27 096			120 670	
Marge de risque	R0100	7 441	1 149			2 904					11 494	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques												
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0								0	
Meilleure estimation	R0120	0									0	
Marge de risque	R0130	0	0								0	
Provisions techniques - Total	R0200	88 619	13 544			34 296					136 459	

Raiffeisen Vie

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	136 459	0	0	1 255	0
Fonds propres de base	R0020	62 633	0	0	-795	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	62 633	0	0	-795	0
Capital de solvabilité requis	R0090	28 558	0	0	303	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	62 633	0	0	-795	0
Minimum de capital requis	R0110	7 140	0	0	76	0

Raiffeisen Vie

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 000	11 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	46 163	46 163			
Passifs subordonnés	R0140	5 471		5 471	0	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	62 633	57 163	5 471	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	62 633	57 163	5 471	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	62 633	57 163	5 471	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	62 633	57 163	5 471		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	62 633	57 163	5 471		
Capital de solvabilité requis	R0580	28 558				
Minimum de capital requis	R0600	7 140				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,19				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	8,77				

Raiffeisen Vie

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	57 163
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	11 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	46 163
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	12 479
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	12 479

Raiffeisen Vie

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	19 414		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 150		
Risque de souscription en vie	R0030	23 993		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-9 191		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	34 810		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	776
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-1 461
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-5 567
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	28 558
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	28 558
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Raiffeisen Vie

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
Résultat MCRL	R0200		3 272	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	
		C0050	C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	60 338		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	20 840		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	12 395		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	27 096		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		2 096 899	

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	3 272
Capital de solvabilité requis	R0310	28 558
Plafond du MCR	R0320	12 851
Plancher du MCR	R0330	7 140
MCR combiné	R0340	7 140
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	4 000
Minimum de capital requis	R0400	7 140